

BULLETIN D'ADHESION 2024

Je souhaite adhérer au Syndicat des Forestiers Privés de Haute Marne – FRANSYLVA52 - pour :

- Bénéficier d'une assurance RC suite à un accident sur mes parcelles forestières déclarées.
- Contribuer à défendre les intérêts des forestiers privés auprès des instances publiques et politiques.
- Faire mieux connaître et reconnaître les enjeux forestiers. Faire évoluer l'image du sylviculteur.
- Profiter des services techniques, juridiques et fiscaux du syndicat.

Mes Coordonnées :

Nom : Prénom :

Structure (GF, société, indivision...) :

Propriétaire – Gérant – Gestionnaire – Mandataire

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable : E-mail :

Descriptif parcellaire : Je souhaite voir entrer dans le champ d'application de la cotisation les propriétés suivantes :

Communes	Références cadastrales	Surfaces (ha-a-ca)	type de peuplement
.....
.....
.....
.....

Surface totale :

Montant de la cotisation :

Certification : PEFC FSC Autre **Gestion durable :** PSG CBPS RTG

Barème des cotisations de base pour l'année 2024

Surface totale propriétés boisées (surf. En ha)	Cotisation de base
Moins de 2 ha	22 €
A partir de 2 ha	22 € + surface x 1,15 €/ha

Attention : Il y a lieu de remplir un bulletin d'adhésion par raison sociale (exemple si vous êtes personnellement propriétaire et si vous avez un groupement forestier, il faut 2 bulletins séparés).L'assurance responsabilité civile n'est valable que si la totalité des surfaces de forêt possédées par commune est déclarée.

A retourner avec un chèque de paiement à l'ordre de FRANSYLVA 52.

FRANSYLVA 52 Maison Régionale de la Forêt et du Bois
Complexe Agricole du Mont Bernard – route de Suippes – 51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 65 75 01 Email : fransylva52@gmail.com

Pour les paiements par virement bancaire, vous trouverez ci-dessous le RIB de FRANSYLVA 52
FR76 1513 5004 6008 0006 1607 581